

Rapport du Président

Commission permanente

lundi 20 octobre 2025

N° CP-2025-7-6-4

N° **applicatif** 13337

6^{ème} Commission

Commission Patrimoine et rayonnement alsacien

Direction

Direction Europe et transfrontalier

SUBVENTIONS COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

Résumé : La Collectivité européenne d'Alsace assure le chef-de-filât de la coopération transfrontalière sur le versant français du Rhin supérieur. A ce titre, elle a notamment adopté en décembre 2022 le Schéma Alsacien de Coopération Transfrontalière, qui recense actuellement plus de 140 projets, ainsi que le Fonds de coopération transfrontalière en juin 2023.

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission permanente d'attribuer les subventions aux projets suivants pour un montant total de 75 400 € :

- 12 000 € à Agglo Basel pour le projet de Concept trinational de signalisation des itinéraires cyclables prioritaires (« Trigger »), au titre du fonds de coopération transfrontalière, sur le dispositif "Projets d'envergure" ;

- 7 400 € pour trois projets au titre du Fonds de coopération transfrontalière, sur le dispositif "Accompagnement des projets citoyens rhénans" :

- * 2 300 € au Cercle des Sports et Loisirs (CSL) NEUF-BRISACH Athlétisme pour le projet « Nordic et cross des remparts » ;

- * 2 500 € au Collegium Vocale Strasbourg Ortenau pour son projet « Felix Mendelssohn – Paulus – Schüler herzlich willkommen » ;

- * 2 600 € à l'association musiques sacrées du monde pour son projet « Quand l'aigle danse avec le tambour » ;

- 50 000 € au Landratsamt Rastatt pour la poursuite du projet de liaison bus transfrontalière entre Rastatt et Soufflenheim/Seltz ;

- 6 000 € à l'Université Populaire transfrontalière PAMINA pour l'année 2025.

I. Subventions dans le cadre du Fonds de coopération transfrontalière

Le Fonds de coopération transfrontalière, créé par la délibération n°CD-2023-3-6-1 du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace du 19 juin 2023, est composé d'un volet « projets d'envergure » et d'un volet « accompagnement des projets citoyens rhénans », permettant de financer des projets à caractère transfrontalier qui se déroulent dans le Rhin supérieur.

A. Projet d'envergure : Concept trinational de signalisation des itinéraires cyclables prioritaires (« Trigger »)

Le projet, porté par l'association Agglo Basel, consiste en la réalisation d'une étude pour développer un concept trinational de signalisation des itinéraires cyclables prioritaires (ICP) dans la région trinationale de Bâle. Le réseau ICP s'étend sur trois pays et 33 communes. Dans le but de valoriser ces itinéraires et d'assurer un guidage intuitif, l'agglomération de Bâle souhaite définir des éléments d'aménagement uniformes.

Afin de développer un marquage et une signalisation harmonisés et clairement identifiables par les cyclistes sur les axes de circulation structurants des usagers transfrontaliers au quotidien, Agglo Basel sollicite un bureau d'études pour faire une proposition complète d'ici à la fin de l'année 2026. Le prestataire retenu est Kontextplan AG, une agence de développement et d'aménagement du territoire suisse. Le lancement des études est prévu pour le 1^{er} octobre 2025.

Ce projet est éligible au Fonds de coopération transfrontalière, dispositif « projets d'envergure ». Le budget global du projet est estimé à 227 367 €. Le montant de subvention demandé sur le fonds de coopération transfrontalière est de 68 210 €, soit 30 % du budget éligible.

La Direction des routes, des infrastructures et des mobilités a été consultée sur l'élaboration du cahier des charges du projet. Concernant la demande de soutien financier de la CeA, elle émet un avis favorable avec cependant une réserve quant au montant de la subvention demandée et une demande d'association aux études qui seront menées. Il est ainsi proposé d'octroyer une subvention de fonctionnement de 12 000 € pour ce projet.

B. Accompagnement des projets citoyens rhénans :

1) Quand l'aigle danse avec le tambour

L'association Festival des musiques sacrées du monde organise du 9 au 19 octobre 2025 un spectacle interculturel, issu d'une co-crédation artistique entre le Festival des Sacrées Journées de Strasbourg et Tamburi Mundi Freiburg. Ces deux associations réalisent une création scénique originale transfrontalière autour de deux expressions culturelles rares : les danses sacrées de la tribu amérindienne des Zunis et les percussions universelles.

Des actions de médiations auprès des jeunes sont prévues dans le cadre du projet. Les bénévoles des Sacrées Journées interviennent auprès de jeunes des écoles primaires, pour présenter les artistes, le contexte de naissance du courant artistique et l'environnement culturel, en amont de deux rencontres auxquelles assisteront les jeunes (12 octobre au Cargo Theater à Freiburg et 17 octobre à l'Eglise Sainte Aurélie de Strasbourg).

L'objectif de ce projet est de mettre en place une coopération transfrontalière pérenne pour des créations artistiques entre les associations française et allemande, de favoriser le dialogue interculturel et inter civilisationnel, ainsi que de valoriser les cultures traditionnelles sur les scènes européennes.

Le budget prévisionnel détaillé figure en annexe au présent rapport. Il s'élève à 15 500 €. La Collectivité européenne d'Alsace a été sollicitée en vue de l'attribution d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 3 000 €. Il est proposé de soutenir le projet à hauteur de 2 600 €.

2) Nordic et cross des remparts

Le Cercle des Sports et Loisirs (CSL) NEUF-BRISACH Athlétisme, présidé par M. Christian MARY, organise une manifestation intitulée « Nordic et Cross des Remparts » en

collaboration avec le club homologue de BREISACH-AM-RHEIN, qui se déroulera le 9 novembre 2025 dans les remparts de NEUF-BRISACH.

L'évènement est organisé depuis 2016, et depuis 2018, le CSL collabore avec le club de BREISACH-AM-RHEIN sur l'évènement.

Lors des précédentes éditions, plus d'un tiers des participants venaient d'Allemagne. Cette année, l'objectif est d'atteindre 50 % de participants allemands (42 % en 2024).

Depuis 2019, le « Nordic et Cross des Remparts » est inscrit au challenge allemand « Breisgauer Citysport Crosslaufserie » qui réunit le CSL et 4 clubs allemands (BREISACH, EMMENDINGEN, FREIBURG et IHRINGEN). Cette inscription souligne ainsi l'ouverture transfrontalière et l'approfondissement du partenariat transfrontalier avec les clubs allemands.

Pour l'édition 2025, 15 épreuves s'adressant à tous les publics, des plus jeunes aux adultes, et de niveaux divers, sont prévues (2 en marche nordique, 13 en crosscountry).

Depuis 2019, l'évènement est soutenu financièrement par le Département du Haut-Rhin puis la Collectivité européenne d'Alsace.

Le budget prévisionnel détaillé figure en annexe au présent rapport. Il s'élève à 20 500 €. La Collectivité européenne d'Alsace a été sollicitée en vue de l'attribution d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 3 000 €. Il est proposé de soutenir le projet à hauteur de 2 300 €.

3) Felix Mendelssohn – Paulus – Schüler herzlich willkommen

Le Collegium Vocale Strasbourg Ortenau porte avec la Singakademie Ortenau le projet « Felix Mendelssohn – Paulus – Schüler herzlich willkommen ». Il s'agit de la réunion de deux chœurs, l'un français, l'autre allemand, avec un ensemble instrumental franco-allemand (Musiciens sans Frontières Strasbourg Ortenau), pour des concerts les 14 et 16 novembre 2025 à Rheinbischofsheim en Allemagne et à Strasbourg (l'organisation d'un troisième concert à Colmar le 15 novembre est en projet). Le Paulus de Felix Mendelssohn Bartholdy y sera interprété.

Au préalable, plusieurs répétitions communes, une répétition colonelle et une répétition générale permettront aux participants de se rencontrer et de travailler ensemble.

Ces concerts franco-allemands sont organisés depuis 2017.

Pour cette édition 2025, le Collegium a souhaité intégrer des collégiens alsaciens au projet. Des établissements bilangues, bilingues ou internationaux ont été sollicités par le Collegium Vocale pour participer à l'une des répétitions et aux concerts, en y interprétant un chant exécuté à l'origine par un chœur d'enfants.

250 à 300 personnes sont attendues pour chaque concert.

Le budget prévisionnel détaillé figure en annexe au présent rapport. Il s'élève à 27 532 €. La Collectivité européenne d'Alsace a été sollicitée en vue de l'attribution d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 3 000 €. Il est proposé de soutenir le projet à hauteur de 2 500 €.

II. Liaison bus transfrontalière Rastatt – Soufflenheim/Seltz

Depuis décembre 2022, le Landkreis Rastatt, avec le soutien de plusieurs partenaires publics et privés français et allemands, porte une ligne de bus transfrontalière qui relie Rastatt en Allemagne à Soufflenheim et Seltz dans le Nord-Alsace. La Collectivité européenne d'Alsace s'est associée à ce projet transfrontalier avec une subvention pluriannuelle de fonctionnement à hauteur de 150.000 € de 2023 à 2025 (délibération n° CD-2022-4-9-1 du 20 octobre 2022). Initialement prévu pour une phase expérimentale de trois ans, ce projet doit désormais être prolongé d'une année supplémentaire (2026), avant d'envisager une solution plus pérenne.

Le déficit des coûts d'exploitation pour 2026, est estimé à 575 000 €, avec une participation maximum de 50 000 € de la Collectivité européenne d'Alsace.

Au regard de l'intérêt général présenté par ce projet, porté par un partenaire public allemand, il est proposé de valider la poursuite d'un soutien de la Collectivité européenne d'Alsace, et d'autoriser dans ce cadre la signature d'un avenant à la convention initiale de coopération et de financement relative à la ligne de bus transfrontalière Rastatt-Soufflenheim/Seltz signée le 12 décembre 2022 et le versement d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 50 000 € pour l'année 2026.

III. Université Populaire Transfrontalière PAMINA

L'Université Populaire (UP) PAMINA à Wissembourg est un acteur local de la coopération franco-allemande depuis 25 ans et contribue à renforcer les liens entre les habitants de l'espace transfrontalier PAMINA. Elle se distingue des autres universités populaires présentes dans le territoire en proposant des événements et activités sur des sujets transfrontaliers et européens, pour un public français et allemand. En 2024, l'UP PAMINA a proposé 139 manifestations avec 1324 participations (+ 77 participations par rapport à 2023).

Parmi les activités proposées par l'UP PAMINA, certaines sont en cohérence avec les priorités de la Collectivité européenne d'Alsace, telles que les cours de langue, les offres d'activités à caractère transfrontalier et l'approfondissement des liens entre les citoyens des deux côtés de la frontière, contribuant ainsi à une communication et une mobilité transfrontalière plus importantes. Avec un budget annuel de 294 910 € en 2024, la structure tente de couvrir ses dépenses via des cofinancements institutionnels français et allemands, par les recettes générées par ses activités ainsi que par des dons et du sponsoring. En 2024, l'UP PAMINA a bénéficié de la part de la Collectivité européenne d'Alsace d'une subvention globale de fonctionnement de 6 000 € (délibération n° CP-2024-7-6-9 du 23 septembre 2024). Pour pouvoir maintenir ses activités, elle sollicite de nouveau la Collectivité européenne d'Alsace pour une subvention de 6 000 € pour l'année 2025, pour un budget prévisionnel de 287 050 €. Il est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 6 000 € à l'Université Populaire PAMINA au titre de l'année 2025.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'attribuer une subvention de fonctionnement au titre du Fonds de coopération transfrontalière, projets d'envergure, d'un montant de 12 000 € à l'association Agglo Basel pour le projet Conception d'une signalisation trinationale des itinéraires cyclables transfrontaliers (« Trigger ») pour l'année 2025 ;
Une avance de 50% sera versée au démarrage de ce projet et le versement du solde sera effectué sur présentation des dépenses réalisées à la fin du projet.

- D'attribuer les subventions de fonctionnement suivantes au titre du Fonds de coopération transfrontalière, accompagnement des projets citoyens rhénans, pour l'année 2025 :
 - o 2 300 € au Cercle des Sports et Loisirs (CSL) NEUF-BRISACH Athlétisme pour le projet « Nordic et cross des remparts » ;
 - o 2 500 € au Collegium Vocale Strasbourg Ortenau pour le projet « Felix Mendelssohn – Paulus – Schüler herzlich willkommen » ;
 - o 2 600 € à l'association festival des musiques sacrées du monde pour le projet « Quand l'aigle danse avec le tambour ».

Ces subventions feront l'objet d'un versement unique en fin de réalisation du projet sur présentation d'un bilan financier et qualitatif des projets.

- D'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 50 000 € au Landratsamt Rastatt, maître d'ouvrage, pour le fonctionnement de la ligne de bus transfrontalière Rastatt-Soufflenheim/Seltz au titre de l'année 2026 ;
- D'approuver l'avenant à la convention initiale de coopération et de financement relative à la ligne de bus transfrontalière Rastatt-Soufflenheim/Seltz signée le 12 décembre 2022, joint en annexe au présent rapport et de m'autoriser à le signer ;
- De préciser que la subvention sera versée selon les modalités fixées par l'avenant à la convention initiale de coopération et de financement relative à la ligne de bus transfrontalière Rastatt-Soufflenheim/Seltz signée le 12 décembre 2022 ;
- D'attribuer une subvention de fonctionnement à l'Université Populaire PAMINA à hauteur de 6 000 € au titre de ses activités 2025.
La subvention sera versée en une fois après entrée en vigueur de la présente délibération et au vu du budget prévisionnel certifié exact par le représentant légal de l'association.

Les crédits seront prélevés sur les imputations budgétaires suivantes :

	<i>Programme</i>	<i>Opération</i>	<i>Enveloppe</i>	<i>Tranche</i>	<i>Natures analytiques</i>	<i>Montant</i>
<i>Projets citoyens rhénans</i>	<i>P252</i>	<i>O013</i>	<i>E01</i>	<i>T100</i>	<i>(2209) 65-65748-048</i>	<i>7 400 €</i>
<i>Projets d'envergure</i>	<i>P252</i>	<i>O005</i>	<i>E05</i>	<i>T02</i>	<i>(903) 65-65748-042</i>	<i>12 000 €</i>
<i>Ligne de bus Rastatt-Soufflenheim/Seltz</i>	<i>P252</i>	<i>O006</i>	<i>E05</i>	<i>T01</i>	<i>(901) 65-657382-042</i>	<i>50 000 €</i>
<i>UP PAMINA</i>	<i>P050</i>	<i>O002</i>	<i>E01</i>	<i>T100</i>	<i>(2209) 65-65748- 048</i>	<i>6 000 €</i>
Total						75 400 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

.